



## Place de parking dans le travail

Par **choupinou2006**, le **02/08/2012** à **16:49**

Bonjour,

je suis employée dans un magasin depuis une dizaine d'année.

jusqu'à présent, on pouvait se garer n'importe où sans problème.

il s'avère qu'aujourd'hui, l'employeur a fait un parking soit disant pour les collaborateurs à l'arrière du magasin non fermé et non surveillé ( uniquement avec une caméra )et l'entrée au magasin est toujours devant. pour avoir accès au magasin il faut faire 100 mètres à pied seul avec soit disant une surveillance ( la caméra dans l'angle du bâtiment).

Je ne trouve pas ça sécurisant du tout.

Est ce que l'employeur peut obliger d'utiliser ce parking ????

**PARCE QUE CELUI CI NOUS MENACE DE SANCTIONS DISCIPLINAIRE.**

MERCI